

Procès-verbal du Conseil d'administration exceptionnel de l'UNSS du 14 septembre 2018

À l'attention de M. Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, président de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) :

Vu les statuts de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), notamment l'article 15, aux termes duquel « le directeur national de l'UNSS est nommé par le ministre de l'éducation nationale, après avis du conseil d'administration »,

Vu la nomination de M. Laurent PETRYNKA, directeur national à l'Inspection générale de l'éducation nationale le 6 juillet 2018, et la vacance conséquente du poste de directeur national,

Vu l'appel à candidature pour le poste de directeur national de l'UNSS, publié au bulletin officiel de l'éducation nationale du 12 juillet 2018,

Parmi les neuf candidatures reçues le 2 août 2018, date de la clôture de cet appel à candidature, une commission de présélection a sélectionné six candidats en vue d'une audition par un conseil d'administration exceptionnel. Cette sélection a été guidée par la double exigence du poste de directeur national de l'UNSS :

- exigence politique en tant que représentant du ministre, en charge de mettre en œuvre la politique de développement du sport scolaire ;
- exigence administrative au regard du périmètre et de l'organisation de l'association.

Par ailleurs, compte tenu de l'exigence de dynamisation du sport scolaire et des enjeux de gestion, la capacité à prendre à brève échéance la direction de l'UNSS a conduit à écarter des candidats ne disposant pas d'expérience d'encadrement de structures d'une envergure suffisante.

La commission de pré-sélection a reçu les candidats le 10 septembre 2018 et choisi de retenir les deux candidats suivants, que leurs compétences professionnelles avérées détachaient nettement des autres candidats :

- Mme Nathalie COSTANTINI, vice-rectrice de Mayotte jusqu'au 6 juillet 2018 ;
- M. Cédric GOSSE, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional d'éducation physique et sportive dans l'académie de Versailles.

Après audition des deux candidats, le conseil d'administration, réuni le 14 septembre 2018 dans les locaux de la direction générale de l'enseignement scolaire à Paris 7^{ème}, émet les avis suivants :

Candidat	Avis favorable	Avis défavorable	Abstention	Avis du CA
Nathalie COSTANTINI	20	0	1	Favorable
Cédric GOSSE	14	6	1	Favorable

18 SEP. 2018

Le président du CA de l'UNSS

Par délégation, le directeur général de
l'enseignement scolaire



Jean-Marc HUART

Annexe 1 : liste des personnes présentes

- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, représenté par Monsieur Jean-Marc HUART, Directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) ;
- Monsieur le Directeur général de l'enseignement scolaire, représenté par Monsieur Alexandre GROSSE, Chef de service, adjoint au DGESCO ;
- Monsieur le Directeur général des ressources humaines, représenté par Madame Françoise PETREAULT, Sous-directrice (DGESCO) ;
- Madame la Ministre des sports, représentée par Madame Nadine RICHARD, Sous-directrice (DS) ;
- Madame la Directrice des Sports, représentée par Monsieur David NOLOT (DS B1) ;
- Madame la Cheffe de service, adjointe à la Directrice des sports, représentée par Monsieur Stéphane ZIMMER (DSB1) ;
- Monsieur Serge CLEMENT, Directeur académique des services de l'éducation nationale des Yvelines ;
- Madame Valérie DEBUCHY, Doyenne du groupe de l'éducation physique et sportive (EPS) de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale ;
- Monsieur Frédéric JAKIEWICZ, Proviseur du Lycée Saint Exupéry, La Rochelle ;
- Monsieur Christian GLOMERON, Proviseur de lycée professionnel ;
- Madame Corinne REPERT-MASSARD, Principale du Collège Jean Giono, Nice ;
- Madame Coralie RUDOLF, Professeur EPS, Lycée Marc Bloch, Bischheim ;
- Monsieur Florent KUNZELMANN, Professeur d'EPS, Lycée Max Linder, Libourne ;
- Monsieur Aymeric LE PEZENNEC, Professeur d'EPS, Collège Jean Jaurès, Montfermeil ;
- Madame Mélanie PELTIER, Professeur d'EPS, Collège La Mare aux Saules, Coignières ;
- Monsieur Gilles RODIA, Professeur d'EPS, Lycée A. et L. Lumière, La Ciotat ;
- Madame Claudine HERVY, Fédération des parents d'élèves de l'école publique (PEEP) ;
- Madame Dominique BAUD, Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) ;
- Monsieur Benoît HUBERT, Secrétaire général du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP/FSU) ;
- Madame Nathalie FRANÇOIS, Secrétaire nationale du SNEP/FSU ;
- Madame Élisabeth ALLAIN-MORENO, Délégué nationale EPS du Syndicats des enseignants (SE/UNSA).

Étaient absents ou excusés :

- Monsieur Dominique BUSSEREAU, Président de l'Assemblée des Départements de France ;
- Monsieur Paul-André TRAMIER, représentant le Comité national olympique du sport français ;
- Madame Alice NORTIER, représentante des élèves, Lycée Marcellin Berthelot, Saint Maur.